



COMMUNIQUE DU CENTRE PILOTE MAÏS de la semaine n° 40 du 3/10/2017

EVOLUTION DES TENEURS EN HUMIDITE DU MAÏS GRAIN

Pour les maïs épis broyés ou à récolter en grain humide, le moment est venu de récolter !

La période du 22 au 29 septembre a été caractérisée par des températures douces et une absence de pluviométrie, qui ont été bénéfiques à une forte diminution de l'humidité des grains. Les maïs ont donc pu accumuler durant cette période 65,5 degrés jours (dj) en base 6 ce qui selon les tables d'Arvalis permettrait une perte de 2,6 à 3,8 pt d'humidité. Pour assurer la perte de 1% d'humidité du grain, il faut compter 17 à 25 dj entre 40 et 30%.

Les variétés précoces (Es Albatros, Es Crossman, Es Météorit, NK Falkone, Kalientes, LG30215, Ricardinio, Rs Rutheo, Sunshinos) sont passées de 35,9 % à 33,2 % d'humidité en moyenne de 18 sites semés avant le 29 avril.

En variétés précoces, cinq parcelles (Beauvechain, Couthuin, Ellezelles, Sirault et Villerot) semées avant le 14 avril, sont déjà passées sous les 31% d'humidité.

Pour les variétés un peu plus tardives et plus fréquemment valorisées en grain humide (Ajaxx, Agropolis, LG31276, Millesim, P8134) ces teneurs sont passées de 38,1 % à 35% en moyenne.

Depuis la semaine précédente, la perte d'humidité des variétés plus tardives (-3,2%) est légèrement supérieure à celle des variétés plus précoces (-2,7%)

L'état sanitaire des maïs reste très bon pour les variétés recommandées. Très peu de pourritures des tiges (fusariose) sont relevées.

Pour les agriculteurs qui souhaiteraient valoriser le maïs en grain humide ou en épi broyé, le moment est venu de récolter les variétés précoces et les demi-précoces implantées en avril.

Régions agricoles	Teneurs en humidité du grain			
	Variétés précoces à sécher		Variétés habituellement utilisées en grain humide	
	Sem 39 2017	Sem 39 2016	Sem 39 2017	Sem 39 2016
Région limoneuse et sablo-limoneuse ouest (Ath, Baudour, Ellezelles, Sirault, Naast,	30 à 37%	28 à 35%	32 à 39%	30 à 38%

Villerot)				
Région sablo-limoneuse centre (Corroy-le-Grand, Ittre, Lillois, Mont St Guibert)	32 à 38%	27 à 35%	34 à 40%	31 à 37%
Région limoneuse centre (Beauvechain, Bothey, Ernage, Folx-les-Caves, Rebecq, Sombreffe, Thorembois)	31 à 36%	28 à 35%	33 à 38%	33 à 38%
Région limoneuse Est, Nord Région herbagère (Antheit, Couthuin, Eben-Emael et Waremmes)	29 à 37%	28 à 35%	33 à 40%	32 à 38%

Ces données peuvent être consultées dès le mercredi sur le site du www.centre-pilote-mais.be

Communiqué de la Cellule vulgarisation du Centre pilote maïs
Mardi 3 octobre 2017